AR Prefecture
043-200073401-20230928-2023082-DE
Reçu le 09/10/2023

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2023. 082**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 19/09/2023

Membres en exercice : 43 présents : 24 Votants : 29 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 29

SEANCE du 28 Septembre 2023

L'an deux mille vingt -trois le Jeudi vingt-huit Septembre à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Lantriac.

Membres présents : Villard Serge, Roudil Aymeric, Chorliet Christian, Aubry Alexandre, Romieu Hervé, Fargier Jean-Marc, Dunand Grgic Dominique, Mauté Annie, Bresselle Pierre, Bonnet Raphaël, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Jourdan Laure, Ribes Michel, Guenard Chantal, Gentes Laurent, Delmas Françis, Defay André, Mourlevat Marie-Agnès, Cabanes François, Chambon Jean, Allary Jean-Pierre, Abrial Raymond.

Procuration de : Dessalces Bonnet Laurence à Mauté Annie, Jean-Pierre Sabatier à Defay André, Ferret André à Mourlevat Marie-Agnès, Veysset Marie-Christine à Cabanes François, Miramand Christine à Abrial Raymond.

Secrétaire de séance : Bresselle Pierre

OBJET : Recrutement saisonniers station ski

Le Président explique à l'assemblée qu'il appartient à l'organe délibérant d'autoriser le Président à recruter des agents saisonniers de droit privé pour faire fonctionner la station de ski. Les besoins sont les suivants : un chef de piste à compter du 13 novembre, deux dameurs pisteurs secouriste dont un recrutement à compter du 6r novembre 2023, 9 conducteurs de téléski ou perchman, 5 caissiers(ères), 1 nivoculteur en renfort ainsi qu'un régisseur(eusse) à 15 heures hebdomadaires du 1er novembre 2023 au 30 avril 2024.

Les niveaux de recrutement et de rémunération seront déterminés selon la nature des fonctions exercées et le profil des candidats retenus.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget annexe station.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, valide le recrutement de ces agents saisonniers et mandate le Président pour la signature de tous documents relatifs à ces embauches.

Le président, Jean Marc FARGIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL * Haute-Loire *

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme